

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 17 JANVIER 1797.

Extrait d'une lettre de Vienne, du 4 Janvier.

Le général françois Clarke, arrivé ici ces jours derniers, eut avant-hier une conférence avec un officier autrichien venu de Vienne. L'on ignore de quoi il y a été question; mais il ne paroît pas que l'objet ait été fort important, puisqu'après cette première conférence, l'officier et le général l'ont repartis. Depuis ce moment, l'on observe de grands mouvemens parmi les françois; ils ont poussé de nouveau leurs piquets jusqu'à Montebello. Nous apprenons qu'ils font transporter, par le Pô et le Mincio, dans le lac inférieur de Mantoue, beaucoup de barques canonnières qui doivent servir au siège de cette place.

De l'Italie, le 6 Janvier.

Le général Buonaparte, durant son séjour à Verone, a passé en revue ses troupes; après quoi, il en a envoyé une partie du côté de Rivoli et une autre à Ronco.

L'insurrection des habitans de la Carfagnane prend tous les jours un caractère plus sérieux. Suivant ce qu'on apprend, les différens corps qu'ils ont formés, sont descendus dans la plaine pour attaquer leurs ennemis; leurs chefs ont publié une proclamation très éloquente, dans laquelle ils engagent les habitans des pays voisins à se réunir à eux. Les meneurs de la république Cispadane agissent de leur côté, pour réunir des forces capables de réduire les insurgés; ils ont envoyé des députations à toutes les villes confédérées, pour leur demander des secours; mais il ne paroît pas que les habitans de l'Italie soient d'avis de verser le sang de leurs compatriotes; ce qui le prouve, c'est la désertion qui s'est manifestée parmi les cohortes de nouvelle création, dès qu'on les a mises en mouvement pour aller combattre les insurgés.

La cohorte Bolognoise surtout est presque entièrement dissoute. Le sénat de Bologne vient en conséquence de publier un pardon pour tous les soldats qui retourneront, dans le délai de 15 jours, au quartier-général de Montalto; il leur fait en même tems de belles promesses; mais il y a toute apparence qu'ils n'obéiront point.

En attendant, le petit nombre d'individus qui trouvent leur intérêt à l'ordre actuel des choses, cherchent par tous les moyens à consolider leur ouvrage. Le 27 du mois dernier, il a été tenu à Reggio un congrès des députés de Bologne, Ferrare, Modène & Reggio, auquel a assisté le citoyen Marmont, envoyé par Buonaparte. Il fut proposé dans ce congrès de former des quatre provinces une république *une & indivisible* sous tous les rapports. Les députés n'ont pas manqué d'accepter la proposition, & en conséquence, il a été publié le 30 une proclamation y relative.

A mesure que l'on crée des chimères, l'on détruit les établissemens fonctionnés par le tems. Le sénat de Bologne vient d'annoncer par ordre de Buonaparte, qu'il n'y auroit plus dans le pays qu'un seul couvent de chaque ordre régulier, & que l'on supprimeroit tous les couvens dont le nombre de religieux seroit au dessous de 15. Ces derniers seront mis à la pension, & leurs biens versés dans la caisse de l'Etat.....

Extrait des Nouvelles de Paris, du 8 Janvier.

Le mystère de l'expédition de Brest est enfin éclairci; c'est pour l'Irlande que ce grand armement étoit destiné. Voici comment s'exprime aujourd'hui le *Rédacteur* dans un de ses articles *non officiels*:

Une division de l'escadre aux ordres de l'amiral Morard de Galles, après avoir été tourmentée par les vents sur les côtes d'Irlande, est rentrée à Brest. — En attendant la publication des détails officiels sur les opérations des deux autres divisions, nous pouvons annoncer que 1800 hommes ont été débarqués, et qu'ils ont été reçus comme des frères et des amis par les Irlandois, qui ont témoigné, de la ma-

nière la moins équivoque, combien le joug britannique leur étoit insupportable.

D'autres journaux viennent de publier les détails suivans qui ont été apportés par un des aides-de-camp du général Grouchy, commandant les troupes de l'avant-garde.

„A la sortie du port de Brest, l'amiral Morard de Galles et le général Hoche, qui pouvoient s'attendre à un combat avec l'escadre angloise, étoient montés à bord de la frégate la *Fraternité*. Après le débouquement, l'amiral donna les ordres pour la marche. La seconde escadre, formant l'avant-garde sous les ordres du contre-amiral Bouvet, partit la première, et perdit de vue la *Fraternité* qu'elle n'a pas revue depuis. Elle étoit composée de six vaisseaux de 74 et de quatre frégates. Elle arriva à la vue des côtes d'Irlande, seule, ayant été séparée des autres escadres par le vent; elle entra dans une petite baie, que l'on croit être celle de Galloway, peu éloignée de Cork. On ne vit sur la côte aucun mouvement. Le général de Grouchy, qui avoit à ses ordres environ six mille hommes, proposa de débarquer. Le contre-amiral voyoit à l'exécution du débarquement de grandes difficultés. On tint un conseil de guerre, dont le résultat fut de tenter le débarquement; mais à ce moment, un coup de vent s'éleva et chassa les vaisseaux au large. Il ne fut plus question de descente, et l'escadre prit le parti de revenir à Brest, où elle est arrivée avec ses dix bâtimens sans accident et sans avoir rencontré un vaisseau anglois. On prétend que le général Grouchy n'avoit que quatre pièces de campagne à débarquer avec ses troupes, ce qui est peu vraisemblable.

Malgré l'assurance (susmentionnée) du *Rédacteur*, bien des personnes prétendent que les autres divisions de l'armée navale n'ont pas été plus heureuses que celle du général Bouvet; qu'elles ont été dispersées par les gros tems, et que très vraisemblablement, elles chercheront à rentrer à Brest, si toutesfois les anglois ne s'opposent pas à leur passage. Enfin l'on regarde l'expédition comme manquée.... Au reste, l'on ne tardera pas à apprendre du positif par les rapports que le gouvernement s'empressera sans doute de publier, pour ne pas laisser plus longtems le public dans l'incertitude. L'on remarque qu'il y a différentes versions sur les raisons qui ont empêché le général Grouchy d'effectuer un débarquement; suivant celle que nous avons rapportée plus haut, ce fut le vent qui s'y opposa et qui chassa les vaisseaux au large. Suivant d'autres, le débarquement fut jugé impraticable, à la vue des troupes ennemies qui bordoient le rivage.

La division du contre-amiral Villeneuve, qui étoit arrivée de Toulon au port de l'Orient, vient aussi d'entrer à Brest. Le *Rédacteur* rapporte que cette division a rencontré par les travers du cap La Rogue, un bâtiment Portugais qu'il a coulé bas, après en avoir retiré l'équipage composé de 11 hommes, et environ 3000 piaîtres formant tout son chargement. — Suivant les lettres de Brest du 29, on travaille toujours avec beaucoup d'activité dans ce port, à l'armement du reste des vaisseaux et frégates destinés à une seconde expédition. Des forçats de l'Orient et de Rochefort sont arrivés le 28 Déc. à Brest, pour faire, dit-on, partie de cette expédition, avec les 500 qui doivent être de la première. — La frégate angloise, le *Harsard*, s'est perdue à Pont-Urval. L'équipage a été sauvé à la réserve de 5 hommes, et 180 ont été conduits à Pont-à-Nozen.

On a avancé que le traité avec la cour de Naples n'étoit que conditionnel, et que des articles secrets empêcheroient qu'il n'eût son exécution, si la guerre avec la cour de Rome continuoit à avoir lieu. Nous sommes autorisés à déclarer que ces assertions sont dénuées de fondement; que ce traité n'est, en aucune manière, conditionnel, et qu'aucun article secret n'interdit de continuer la guerre avec la cour de Rome, dans aucun cas. (*Rédacteur*.)

Avant-hier, à l'Opéra, un individu profite d'un entr'acte pour demander la parole; elle lui est accordée: chacun se tait: aussitôt l'orateur, à voix de stentor, s'écrie qu'il doit éclater pendant la nuit une révolution telle qu'on n'en vit jamais. Cette annonce excite chez les uns les murmures, chez les autres les éclats de rire: l'orateur est traité de fou, de visionnaire, de chouan, de jacobin, etc.; il est conduit au corps-de-garde, où il déclare qu'il a d'importantes révélations à faire au directoire. La garde l'emmena et le conduit à la police. L'on sait aujourd'hui que cet individu se nomme Lamay et qu'il a été consul en Amérique. L'on ignore sur quoi étoit fondée sa prédiction, mais depuis ce moment le gouvernement a redoublé de précautions; la garde du directoire a été sur pied toute la nuit, et considérablement renforcée; on a distribué des cartouches aux soldats; les canons ont été chargés; enfin, tous les moyens de la plus vigoureuse défense ont été pris. On a entendu, dans les rues voisines du Luxembourg, trois ou quatre coups de fusil ou de pétards, tirés de distance en distance, comme dans la nuit de la conspiration des mouchoirs; on ignore encore ce que cela pouvoit signifier. On a aussi doublé la garde dans les divers postes de la capitale.

Voici un passage remarquable d'une lettre des côtes de Brest: „La plaine aux environs d'Oray, où furent fusillés les émigrés pris à Quiberon, est appelée *la plaine des Martyrs*. On y a planté un poteau auquel est attaché un tronc, dont le produit est destiné à la construction d'une chapelle ou monument; déjà les payfans y vont s'agenouiller pour faire leurs prières.“ (*Fevr le du jour*).

Un de nos journaux prétend qu'il y a 15 mille hommes de troupes à Paris, et que l'on en attend encore 15 mille *pour assurer la liberté des assemblées primaires*.

Anecdote. — Un ex-noble entre chez un opticien. „Citoyen: combien vos lunettes? — Douze francs. — Douze francs! Je ne suis qu'un pauvre rentier: il faut pourtant que j'y voye. — Que vous y voyez Monsieur? On ne vous a laissé les yeux que pour pleurer!“

Anonce d'un Pâtissier (tiré de la Quotidienne.) La façon ne fait rien, c'est le nom qui fait tout; Amis du bon vieux tems, ce qui vous intéresse; Toujours un bon gâteau contenta votre goût; Allons, malgré nos maux, secouons la tristesse; La fête, avec un Roi, faisoit votre bonheur, Faut-il faire céder son plaisir à la peur? Calmez-vous..... vous pourrez chanter, et rire et boire,

Sans qu'aucun des conseils puisse s'effaroucher, Sans que Cochon lui-même ait droit de se fâcher; Je nomme mes gâteaux, *gâteaux du directoire*.

— Avant hier, Guyomard obtint la parole pour une motion d'ordre, dont on étoit loin de pressentir l'objet. Il a commencé par donner lecture des loix successives qui ont ordonné au peuple françois de danser autour du tombeau du dernier de ses Rois, & de surpasser ainsi le délire de ces peuplades sauvages qui, conduisant leurs victimes à la mort au bruit de leurs chants féroces, ne font pas du moins accusées par les voyageurs, de venir tous les ans insulter à leurs cendres. Les mêmes loix ordonnent aux législateurs de se lier annuellement au serment solennel de *haïne à la royauté*. Elles ont été exécutées l'année dernière; mais Guyomard ne les trouve pas assez positives, assez claires; il veut qu'une nouvelle rédaction en assure l'exécution, & voici de quelle manière il en expose la nécessité. Jurer haïne à la royauté, dit-il, c'est jurer fidélité à la république, c'est assurer nos commettrains que nous maintiendrons la constitution qu'ils ont acceptée. Chaque année le corps législatif est renouvelé; il est nécessaire de voir successivement à la tribune les nouveaux élus du peuple se lier par le serment sacré, afin qu'ils s'assurent ainsi des droits égaux à la haïne des royalistes. Peut-être y trouverons nous un autre avantage, celui d'éloigner des fonctions publiques ceux des contre révolutionnaires qui, en prêtant le serment, se verroient forcés de renoncer à l'effime de la faction catholico-monarchico-aristocratique. Qu'il étoit beau le jour où l'année dernière, conventionnels, nouveaux élus, votant la mort ou votant la réclusion, nous jurâmes une haïne égale à la royauté! Reconnaissons cette année; jurons encore. Personne ne refusa l'année dernière; royalistes, entendez vous? personne ne refusa. Je vous le disois avant Vendémiaire, avant cette époque où vous découvrites toute votre haïne contre la re-

présentation nationale, & où vous fûtes vaincus: *Vous ne serez jamais que des royalistes*. Nous, soyons toujours républicains; l'armée est notre avant-garde.

Guyomard, après ce discours, a conclu en demandant la nomination d'une commission..... Rouhier lui a répondu qu'il n'en étoit pas besoin; que son vœu étoit dans tous les cœurs, & qu'il ne s'agissoit que de mettre aux voix: le président a mis aux voix la proposition de Guyomard; elle a été adoptée, sauf rédaction & sans réclamation; il y a plus; l'impression de la motion d'ordre a été ordonnée.

Le Rédacteur de la *Quotidienne* fait les réflexions suivantes au sujet de cette motion: „Au moment où le peuple revient à l'humanité, voilà ses représentans qui chauffent le cothurne tragique, & qui vont recueillir dans la coupe d'Atreï les dernières gouttes du sang versé sur la place de la Révolution. Les peuples de l'Europe ont célébré jusqu'à ce jour l'anniversaire de la naissance des hommes; il étoit réservé au peuple françois de célébrer l'anniversaire de la mort. On ne devoit pas ignorer que l'opinion publique reprouve aujourd'hui ces cérémonies dédiées à la vengeance. Tandis que les représentans du peuple célèbrent cette époque par les imprécations de la haïne, ne doivent-ils pas craindre que la France ne la célèbre par ses regrets: & par ses larmes? Que signifient d'ailleurs tous ces sermens d'aimer la république ou de haïr la royauté? Un jeune homme peut jurer aux pieds de sa maîtresse qu'il l'adorera toute sa vie; la frivolité d'un pareil serment le sauve du ridicule de jurer: mais jurer au pied de la statue de la liberté, qu'on aura toujours la même opinion & les mêmes sentimens, faire ce serment avec l'appareil républicain & dans le costume de représentant du peuple, c'est pousser l'extravagance au-delà des bornes du romanesque.

De Londres, le 30 Decembre.

(par la voie de France.)

Hier, la Chambre des Communes prit en considération le message du Roi annonçant la rupture des négociations, et le retour du Lord Malmesbury. M. Pitt fit la motion de l'adresse d'usage; il l'accompagna de quelques réflexions sur la situation actuelle de la France, et sur la nécessité de continuer la guerre. Pour prouver l'état de détresse où se trouvoit la république, il cita le fameux message du directoire; il entra ensuite dans quelques explications sur la négociation et sur la manière dont elle s'étoit terminée; il s'est étonné qu'on lui eût allégué l'indivisibilité de la république, lorsqu'il réclamoit les pays conquis, tandis que cette même indivisibilité de la république n'avoit pas empêché qu'on ne prit l'isle de Tabago; il s'est élevé avec violence contre l'impéritie et l'insolence de ceux qui demandent un *ultimatum*, sans vouloir faire connoître eux-mêmes leurs propositions, et qui chassent honteusement l'envoyé d'une grande nation, parcequ'il ne s'est pas expliqué dans les 24 heures. Il a trouvé que la proposition du directoire, de correspondance par des couriers, étoit un nouvel outrage. „Il n'y a pas dans les états de Sa Majesté, a-t-il dit en finissant, un sujet assez vil qui voudra, en pareil cas, remplir les fonctions de courier.“ — M. Fox a répliqué par une sortie très-violente; il a proposé un amendement

tendant à censurer la conduite des ministres: cet amendement a été rejeté à la majorité de deux cent onze voix contre trente-sept.

On écrit de Limerick, en Irlande, que cinq vaisseaux de ligne françois et deux frégates se sont montrés sur les côtes: ils faisoient voile vers le Shamon. L'alarme fut générale; mais bientôt les vaisseaux disparurent: un régiment de cavalerie et trois régimens de milices se disposoient à marcher et paroissoient dans les meilleures dispositions.

Extrait d'une lettre de Liège, du 17 Janvier.

La nouvelle d'une insurrection dans les Pays-Bas qui nous avoit été annoncée, s'est confirmée par des avis ultérieurs. Ce qui semble prouver qu'il y avoit un plan formé, c'est qu'elle a éclaté en même tems sur différens points; mais les rassemblemens les plus nombreux ont eu lieu dans les environs de Bruxelles et de Gand. Le Baron de Morfelles se trouvoit à la tête du principal, et avoit arboré le premier la cocarde noire surmontée d'un painache. Cependant il paroît que les mesures n'étoient pas bien prises, ou que quelque chose a manqué, puisque les insurgés ont échoué dans leur projet de former un noyau assez fort pour résister aux françois et opérer une explosion générale. Les troupes envoyées contre eux sont parvenues à les disperser, et à faire quelques prisonniers; mais le Baron de Morfelles et plusieurs autres chefs ont réussi à s'échapper. Au reste, cet événement offre une nouvelle preuve des dispositions des habitans de la Belgique, et de leur éloignement pour le nouveau système. Il n'y a pas à douter que la crainte seule les a retenus jusqu'à ce moment, et que s'il leur survenoit tout-à-coup quelque assistance puissante, l'insurrection ne devint générale.

Il en est à-peu-près de même dans le pays de Liège. L'on craint en même tems que l'on espère. A l'exception de quelques individus, qui se sont prononcés et qui n'ont plus d'autre ressource que le maintien des innovations auxquelles ils ont eux-mêmes coopéré, tous les Liégeois sentent combien est chimérique ce système de liberté et d'égalité avec lequel on a cherché à les séduire, et ils regrettent vivement le gouvernement doux et paternel sous lequel ils couloient des jours heureux. Le souvenir même des prétentions qui les a divisés est détruit par le sentiment des maux qu'ils éprouvent.

De Strasbourg, le 10 Janvier.

Dans la nuit du 8 au 9, le feu de l'ennemi

fut singulièrement vif; il fit jouer surtout avec beaucoup de vigueur la nouvelle batterie à la pointe du camp retranché, et il réussit à couler bas deux pontons de notre pont de bateaux; ils furent aussitôt remplacés par d'autres. De notre côté, on ne répondit que faiblement à ce feu, parceque la grosse artillerie avoit été déjà enlevée. Ces dispositions annonçoient une prochaine reddition; et en effet, hier la canonade cessa entièrement; le général Dossaix se rendit dans la matinée dans les environs de Kork, et arrêta et signa la capitulation. En conséquence, les troupes françoises ont évacué Kehl avec leur artillerie et munitions; et aujourd'hui à 4 heures du soir, les autrichiens, ayant à leur tête l'Archiduc Charles, ont pris possession de ce fort. Aussitôt après on a enlevé la partie du pont qui s'étendoit de l'isle à la rive droite du Rhin. Les autrichiens postèrent une compagnie de grenadiers sur le rivage, et les françois en firent de même à la partie opposée de l'isle. L'on enlèvera vraisemblablement demain le reste du pont de bateaux.

Deux demi-brigades de l'armée de Sambre et Meuse se sont réunies dernièrement à l'armée du Rhin. L'on présume que le quartier-général du commandant en chef Moreau quittera incessamment nos environs, pour être transféré plus avant dans l'intérieur; la cavalerie doit déjà se mettre en route aujourd'hui pour entrer en cantonnemens. L'on espère toujours qu'il sera conclu une espèce d'armistice, au moyen duquel on pourra de part et d'autre prendre des quartiers d'hiver.

Dans le combat qui eut lieu le Vendredi 6, le chef de brigade Mellire reçut deux coups de bayonnette en escaladant la redoute du *canotier*. L'adjudant Levassier et le chef de brigade Vandermaas ont aussi été blessés. (*Extrait des Gazettes de Strasbourg*).

De Manheim, le 15 Janvier.

Le 10 à 4 heures de l'après-midi, les françois avoient entièrement évacué la rive droite du Rhin du côté de Kehl. Cette petite ville a beaucoup souffert du siège; il en est de même du village.

Les efforts des troupes impériales vont maintenant se diriger sur la tête de pont de Huningue, et l'on est fondé à croire qu'ils en seront bientôt maîtres. Aussitôt après la capitulation de Kehl, un corps nombreux sous les ordres de M. le colonel de Rouvroi, a remonté le Rhin pour aller renforcer l'armée de siège.

*** A vendre, un Whisky aussi bon que neuf, à l'angloise & sur ressors; s'adresser à M. Termonia chez M. François Gontard, derrière le Rœmer, à Frankfurt.*